



Hunt Institute for Botanical Documentation
5th Floor, Hunt Library
Carnegie Mellon University
4909 Frew Street
Pittsburgh, PA 15213-3890
Contact: Archives
Telephone: 412-268-2434
Email: huntinst@andrew.cmu.edu
Web site: www.huntbotanical.org

The Hunt Institute is committed to making its collections accessible for research. We are pleased to offer this digitized version of an item from our Archives.

Usage guidelines

We have provided this low-resolution, digitized version for research purposes. To inquire about publishing any images from this item, please contact the Institute.

About the Institute

The Hunt Institute for Botanical Documentation, a research division of Carnegie Mellon University, specializes in the history of botany and all aspects of plant science and serves the international scientific community through research and documentation. To this end, the Institute acquires and maintains authoritative collections of books, plant images, manuscripts, portraits and data files, and provides publications and other modes of information service. The Institute meets the reference needs of botanists, biologists, historians, conservationists, librarians, bibliographers and the public at large, especially those concerned with any aspect of the North American flora.

Hunt Institute was dedicated in 1961 as the Rachel McMasters Miller Hunt Botanical Library, an international center for bibliographical research and service in the interests of botany and horticulture, as well as a center for the study of all aspects of the history of the plant sciences. By 1971 the Library's activities had so diversified that the name was changed to Hunt Institute for Botanical Documentation. Growth in collections and research projects led to the establishment of four programmatic departments: Archives, Art, Bibliography and the Library.

Déscriptions de nos
Possessions en Afrique, sur les
Mers de l'Océan Atlantique,
leur importance pour le commerce
et la culture.

Arguin. L'Isle d'Arguin est inhabitée depuis plusieurs
siècles, même par les naturels du pays qui sont des
Maures très féroces; l'en est sorte absolument
abandonnée sur une côte fort dangereuse et que
rien n'invite à rétablir.

Portandick. Portandick est dans le même Etat, c'est une
plage déserte où l'on fait encore sur le sable et à
l'ardeur du Soleil quelque trade de gomme. Par
le dernier trade de Paou, les Anglois ont conservé
le droit de négocier concurremment avec nous. Il
s'y rend tous les ans vers le mois d'avril, deux ou
trois bâtimens de cette Nation, exposés au plus
grand danger dans une rade fortaine qu'une

présente aucune ressource ni aucun abry, ils enlèvent,
à la fois la gomme qu'ils peuvent se procurer et
toujours à un prix assez fort pour nuire essentiellement
aux opérations du même genre que nous faisons sur le
fleuve plus commodément et sans risques; C'est en
politique une faute majeure de leur avoir accordé ce droit,
d'autant qu'ils nous l'avoient refusé lorsqu'ils firent eux-
mêmes la conquête du Sénégal, et que nous n'avions qu'à
suivre leur exemple.

Ile S. Louis. L'Ile S. Louis le plus important de nos
établissements, n'est autre chose qu'une langue de sable
d'environ 1100 toises de longueur sur 85. Dans sa plus
grande largeur, c'est au milieu et dans la partie de l'Est
qu'est bâti le fort qui protège l'île, elle est au milieu
du Niger, au Nord, ce fleuve se divise en deux branches,
l'une à l'Est où commence la côte d'Afrique; l'autre
à l'Ouest où finit la côte de Barbarie. Le fort n'est
rien par lui-même, c'est la demeure du gouverneur,
mais l'île est défendue par de fortes et belles batteries
de canons placées au Nord, au Sud et à l'Ouest.
Les deux branches du fleuve se réunissent au Sud

et se jettent dans l'Océan après avoir traversé une
barre de sable considérable qui gêne prodigieusement
l'entrée du fleuve, c'est ce que l'on appelle la barre du
Sénégal; Cette barre distante de l'île d'environ deux
lieues est souvent le terme fatal de la plus heureuse
navigation. Tout ce que la Mer en courroux à de plus
affreux se trouve réuni dans ce petit passage.

C'est sur ce point de sable, sans eau et sans
commodités, qu'on a élevé une vingtaine de maisons
bâties en briques fabriquées avec du limon des étangs
et de la chaum. faite avec des écailles d'huîtres. Ces
maisons sont habitées par des Officiers militaires et
administrateurs et autres gens aisés, ceux des Nègres
sont en bois couvertes et entourées de paille, le sommet
se termine en pain de sucre, on les prendroit pour
des ruches d'abeilles.

La population de l'île étoit d'environ six mille
Esclaves, et quatre cent habitants libres, Nègres ou
mulâtres.

Le Commerce que nous y faisons se borne à
quelques marchandises propres au pays, et à des
objets de consommation, le fleuve jusqu'à Podor

La Domus rendoit tous les ans environ 400 esclaves.
C'en d'ans le fleuve aux portes des Marabouts d'Armanou.
Le Desert et le log que nous faisons la traite de
Gomme, elle peut produire annuellement de 8. à 900.
milliers.

Podov. Podov est une espèce de fort que nous avons sur
le fleuve à environ 60 lieues de l'Île St. Louis, il domine
sur un petit village habité par des Nègres. N'en on ne
peut pas plus mal place pour la défense, et le commerce
que nous y faisons en pour ainsi dire nul, mais c'est un
poste qu'il conviendrait nous à cause des liaisons d'amitié
que nous y entretenons avec les maures et les peuples
Nègres voisins.

Le fort St. Pierre Le fort St. Pierre autrefois placé dans la rivière de
Séléme n'existe plus, on n'en découvre pas même les
vestiges, et la position étoit cependant très avantageuse surtout
pour les vivres qu'elle procureroit, j'avois proposé de s'y établir
de nouveau et d'y élever le fort.

Galam. Galam, nous offre les plus grandes ressources pour les

Commerce pour l'exploitation des Mines d'Or et les
moyens de pénétrer dans l'intérieur, près du Village
de Draumane et sur le bord du fleuve, les Français
avoient autrefois un fort nommé S. Joseph, il est
absolument détruit, mais il est indispensable de le reconstruire
en état. A quelque distance du fort, il existe encore
une maison bâtie par M. David Directeur de la Compagnie
des Indes et qui a été rétablie par mes ordres.

Galam nous offre les plus grandes ressources pour
l'exploitation des mines d'Or et la traite de Morphid,
nous en tirions autrefois 8 à 1000 Captifs tous les ans.

Gorée. Gorée est un petit rocher en forme de jambon
formant une Ile dans la mer distante de la terre ferme
d'environ trois lieues; Elle est habitée par des Mulâtres
et quelques nègres.

Elle sert de mouillage aux bâtimens de la Nation et
d'entrepôt pour le commerce que nous faisons dans la rivière
de Gambie; c'est un point d'observation sur le commerce
des Anglais, celui que nous y faisons de bonne amitié
de Cire et de Morphid, nous en tirions autrefois
des esclaves.

Albreda. Albreda est un petit comptoir que nous avons
dans la Rivière de Gambie nous y tenons au résident et quelques
employés pour la traite des articles qui se transportent
à Gorée.

Gambie. Gambie est un petit comptoir que nous avons
établi dans la Rivière de Serrialionne, nous y tenons
un détachement de 15. à 20. hommes, un maître de
langue et deux Nègres.

Cet établissement auquel on a donné peu d'importance
mérite qu'on s'en occupe sérieusement, il peut nous
procurer des liaisons de commerce très avantageuses
avec les naturels du pays.

On se bornait autrefois à y traiter des esclaves.

Telle est la description exacte de nos établissements
au Sénégal et ses dépendances.

Nos possessions dans cette partie du monde,
présentent de grands avantages pour le commerce;
La gomme seule, donne un bénéfice net de trois
Millions au moins annuellement. J'en ay la preuve
en main.

L'exploitation des mines d'or offre des richesses incalculables et qui surpassent ceux que les Espagnols et les Portugais se procurent à grands frais de l'Amérique.

Presque partout, nous pouvons établir des colonies et cultiver le Sucre, le Café, l'indigo et autres articles de l'Amérique. J'ai fait quelques expériences au Sénégal qui m'ont mérité un ^{2o} succès. Le coton, l'indigo et le tabac y croissent naturellement.

À de si grands avantages ^{et ainsi} ~~elle~~ du voisinage, tous ces établissements sont à portée de l'Europe.

Il seroit à désirer que le Directeur d'une Compagnie qui négocie avec l'Angleterre pût obtenir la cession absolue de tous les établissements depuis le Cap blanc jusqu'à la rivière de Serraliome inclusivement, savoir, tout ce qui comprend le cap blanc, Arguin, Portantank, la rivière du Sénégal et Dependances, Gorée, Garoumbia et Dependances, toutes les rivières entre cette dernière et celle de Serraliome —

inclusivement et leurs Dependances, sans nuire aux
Droits des Portugais dans les rivières de —
Cuzamozica, Cachos et au Beiscan. /

Paris le 28. Finisire au J. de la Republique /.